

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MAI 2020**

Le Conseil Municipal de la commune de SAILLAT-SUR-VIENNE, s'est réuni en séance ordinaire le vingt-six mai deux mille vingt à huis clos sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TOURNIER, membre le plus âgé du Conseil Municipal afin de procéder à l'élection du Maire, Monsieur Luis DA COSTA est nommé secrétaire de séance

**PRESENTS** : M. CLUZEAU, Mme PUDELKO, M. LAMBERT, Mme KERKEZ, MM. CHABASSE, POUPEAU, PRIVAT, VENLA, DA COSTA, Mmes CHAMBRE, NOE, GRACIEUX, MM. TOURNIER, COLDEBOEUF, Mme BOUJU.

**ELECTION DU MAIRE**

Monsieur Pascal CLUZEAU a été élu avec 15 voix au premier tour de scrutin.

Poursuite de la séance du Conseil Municipal sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal CLUZEAU,

*Le Conseil Municipal à l'unanimité,*

**DECIDE** de créer quatre postes d'adjoints, et ont été élus :

- Madame Nathalie PUDELKO, 1<sup>er</sup> Adjoint
- Monsieur Patrick LAMBERT, 2<sup>ème</sup> Adjoint
- Madame Marika KERKEZ, 3<sup>ème</sup> Adjoint
- Monsieur Jean-Marc CHABASSE, 4<sup>ème</sup> Adjoint.

**DECIDE** d'attribuer, avec effet immédiat, les indemnités de fonctions au Maire et aux quatre Adjoints, et en fixe les montants.

**DECIDE** pour la durée de son mandat, de déléguer au Maire certaines de ses compétences, dans un souci de favoriser une bonne administration communale.

**DESIGNE** Monsieur Patrick LAMBERT comme représentant de la commune auprès du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV).

**PROCEDI** à la constitution des commissions communales :

- Appel d'offres
- Aide sociale
- Ecole
- Jeunesse, culture et sport
- Information et bulletin municipal
- Fleurissement et de l'environnement

**ACCEPTE** les aides alimentaires attribuées à deux familles de la commune au mois d'avril 2020, pendant la période de confinement dûe au Covid-19.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 45.

Le MAIRE,

La secrétaire de séance,

